



Action 2 - Itinéraires techniques  
et données économiques



# Production de veaux gras lourds en Bio

## Matthias VIVIER à Beaulon (03), Année 1 de suivi – 2021/2022

Fiche technique – Résultats intermédiaires



ARVALIS  
Institut du végétal



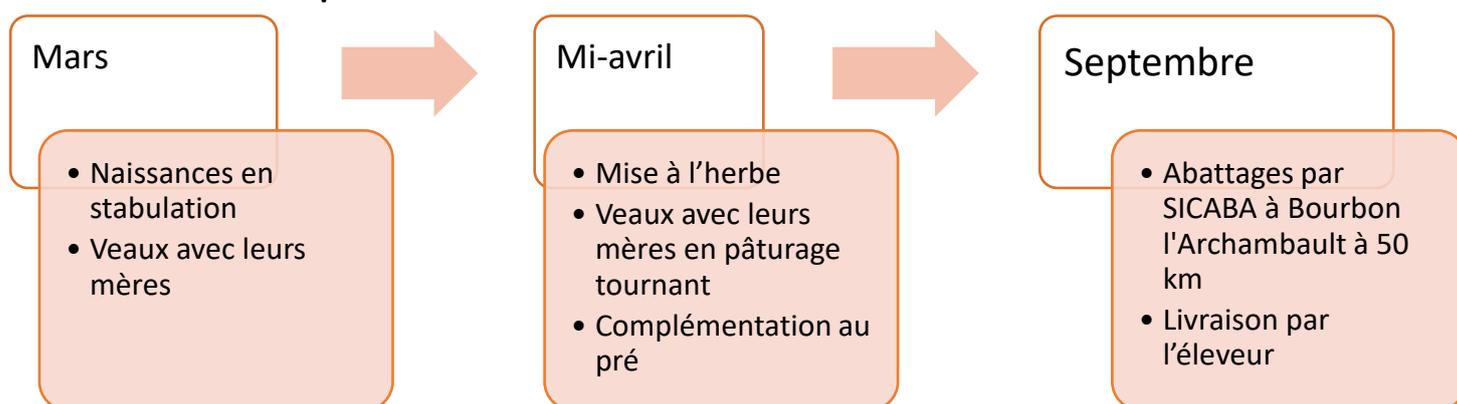
## Chiffres clés exploitation

1 UMO en individuel  
 Installation en 2016 sur une exploitation Bio  
 SAU de 135 ha dont 111 ha de prairies (48 ha PP) + 2 ha de Moha  
 Troupeau bovin de race Charolaise  
 57 vêlages groupés en fin d'hiver  
 Chargement de 0,91 UGB/ha  
 Production de veaux lourds de moins de 8 mois, élevés sous la mère et complémentés  
 PBVV 240 kgv/UGB  
 Commercialisation au groupement COPEBIO

## Objectifs de l'éleveur

Produire des veaux rosés sous la mère pour la boucherie aux qualités conformes aux attentes du cahier des charges « cœurs de terroir » : carcasses < 170 kg, bien grasses (3), bien conformées (U) et viande de couleur rosée (< 4)

## Itinéraire de production



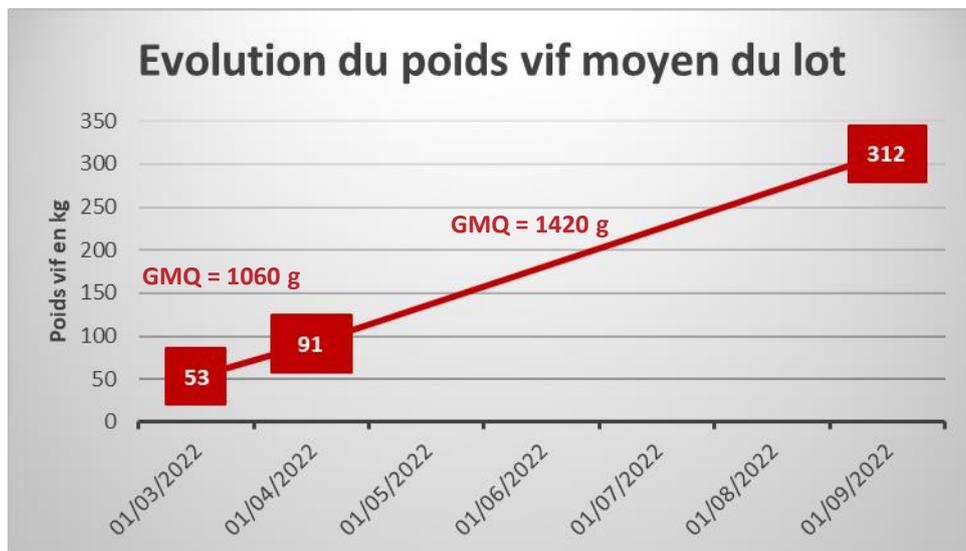
Lot de 5 veaux mâles purs Charolais

## Conduite de l'alimentation

	En Stabulation	À la Mise à l'herbe Transition 10 avril → 10 mai	Au Pâturage
Vaches	10 kg Foin PP + 3 kg ENR + 0,5 kg céréales aplaties + 1 kg luzerne déshydratée	Pâturage tournant tous les 3 à 6 jours sur 6 paddocks 95 ares/UGB (couple mère-veau)	Pâturage tournant sur 6 à 8 paddocks 95 à 108 ares/UGB (couple mère-veau) Début d'affouragement début août
Veaux	Lait des mères	Lait des mères + transition alimentaire avec 0,3 kg épeautre	Lait des mères + 2,8 kg aliment complet au nourrisseur

# Observations

## Croissance naissance - abattage



### Gain Moyen Quotidien:

GMQ 0-37j = 1060 g

GMQ 37j-191j = 1420 g

GMQ nais-abat = 1350 g

### Commentaires sur la croissance

Les mères manquaient d'état au vêlage (2,4) à cause d'un foin pauvre en énergie (0,49 UFV). Toutefois, la croissance des veaux est régulière et permise par une complémentation en aliment à volonté dès l'âge de 2 mois.

## Bilan alimentaire des veaux

Les veaux ne sont pas sevrés et tètent leurs mères jusqu'à l'abattage. Ils pâturent et ont accès à un aliment complet distribué à volonté en libre-service dans un nourrisseur.

### Consommation de concentrés sur 125 jours (veaux âgés de 2 à 6 mois)

Ingestion Kg MS	Aliment complet 16% MAT
Par jour	2,85 kg
Totale par veau	358 kg

### Compléments alimentaires :

Ensemencement à la naissance

Oligo-éléments : 20 ml à 2, 10 et 30 jours

Huile de foie de morue : 30 ml à 2, 10 et 30 jours

Sel à volonté et seau à l'ail au pâturage

Les vaches reçoivent une complémentation en chlorure de magnésium et huile de foie de morue et oligo-éléments naturels (+zinc et cuivre) avant vêlage ET un apport de minéraux et vitamines après vêlage.

### Commentaires sur le bilan alimentaire

L'éleveur accepte de voir ses vaches maigrir en fin d'hiver. La consommation d'aliment des veaux est à surveiller car la rentabilité en dépend. En fin de période, le gain de poids est couteux et engendre des pénalités sur le prix à chaque seuil de poids ( 160 kg, 170 kg, 180 kg, 190 kg) dans la grille d'achat du groupement.

## Bilan d'abattage du lot de 5 veaux

Veau mâle	Age (j)	Poids vif (kg)	Couleur de viande	Conformation (Normabev)	Etat d'engraissement	Persillé (1 à 6)	Marbré (1 à 5)	Poids carcasse (kg)	Rendement commercial (%)
1	198	319	3,5	R	2	1	1,5	193	60
2	197	328	3	R	2	1	1,5	199	61
3	195	292	3,5	R	1	1	1,5	173	59
4	194	323	2,5	U	2	1	1,5	199	62
5	192	305	4	R	2	1	1,5	188	62
MOY	195	313	3,3	R	1,8	1	1,5	190	60,7

### Commentaire sur les carcasses

Abattages à 6 mois et demi.

Carcasses de 20kg de plus que l'attente de la filière: les abattages ont eu lieu trop tard. Avec des vêlages de mars, les ventes arrivent sur l'été qui est une période de moindre consommation et donc à éviter : le groupement retient une pénalité de 0,2 € pour les carcasses rosé ou rouge. Le faible poids du veau 3 s'explique par le manque de lait de sa mère et c'est aussi le moins bien fini.

Etat d'engraissement < 2, insuffisant par rapport à l'objectif de 3, avec en conséquence peu de marbré et de persillé et une moindre valorisation pour l'éleveur.

Variabilité des couleurs de viande avec un veau noté rouge.



### Conclusions sur le suivi

**Conduite** : un lot homogène avec de bonnes croissances permises par la complémentation avec un aliment du commerce à volonté, la production laitière des vaches est un facteur de réussite. L'éleveur a prévu de réformer ses moins bonnes vaches.

**Qualité des carcasses** :

- Poids carcasse trop lourds par rapport aux attentes de la filière, mais permettant une évaluation de la qualité de la viande à 190 kg de carcasse.
- Bonne conformation des carcasses mais un état d'engraissement un peu faible.

**Qualité des viandes** :

- Couleur de viande globalement satisfaisante, mais cela reste un point de vigilance.
- Gras de couleur claire (1,5), 33 cm<sup>2</sup> de noix du long dorsal, niveaux de marbré et persillé faibles.

Suivi reconduit en 2022/2023



CasDar 20AIP1628208  
(2021 – 2024)

**Proverbial « Produire de la viande biologique qui valorise les territoires avec le troupeau bovin allaitant »**

**ACTION 2** : Acquisition de connaissances techniques sur la production de nouveaux types de produits AB

La responsabilité du financeur ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans la publication

REDACTION : Emmanuel DESILLES (Chambre d'agriculture de l'Allier) : edesilles@allier.chambagri.fr, Aurélie BLACHON (Institut de l'Elevage) : aurelie.blachon@idele.fr  
 Juin 2023 – Référence IDELE 002330130 - Crédit photo : Chambre d'agriculture de l'Allier